

*Le mag'*

*d'information de votre village*

*Tourrettes  
sur Loup*





La traditionnelle présentation des VŒUX aura lieu dans la salle des fêtes Paul Ceuzin totalement rénovée et restructurée.

La date exacte ne pouvant être fixée lors de l'impression de ce bulletin, elle sera diffusée ultérieurement via le site Internet, la newsletter ainsi que par les panneaux d'affichage dans le village et sur la départementale.

## Agenda 1<sup>o</sup> semestre 2019

<b>Janvier</b>	Samedi 19	Assemblée Générale Comité des Fêtes	Moulin de Baussy
	Vendredi 25	Théâtre « Les fugueuses » de Pierre Palmade	Salle polyvalente - Pont-du-Loup
<b>Février</b>	Vendredi 22	Théâtre « Le ruban » de Georges Feydeau	Salle polyvalente - Pont-du-Loup
	Samedi 23	Ateliers des SENS	Tourrettes sur Loup village (*)
	Samedi 23	Concert parfumé ODDO-jazz	Espace Paul Ceuzin (*)
<b>Mars</b>	Samedi 2	Brissaud	Espace Paul Ceuzin (*)
	Samedi 2 mars	Dimanche 3 Fête des violettes "Autour de la violette"	(*)
			(*) : voir programme détaillé dernière page
	Samedi 16	Forum des Métiers	Espace Paul Ceuzin
	Samedi 16	Saint Patrick Fête de la Bière	Scourédon (à coté de l'église)
	Vendredi 22	Vernissage Printemps de la Photo	Espace Muséal - Hôtel de Ville
	Vendredi 25	Théâtre "Mon meilleur ami"	Salle polyvalente - Pont-du-Loup
<b>Avril</b>	Samedi 6 et dimanche 7	ONE&1 - course pédestre	Vence--Gourdon--Tourrettes-sur-Loup
	Samedi 27	Soirée Disco	Espace Paul Ceuzin
<b>Mai</b>	Dimanche 5	Vide Grenier de printemps	Parking Madeleine
	Dimanche 26	Élections européennes	
<b>Juin</b>	Samedi 8	Fête de la Saint Antoine	Chapelle de Saint-Antoine
	Samedi 15	Kermesse de l'école maternelle	
	Dimanche 16	Concert Chœur TSL	Espace Paul Ceuzin
	Vendredi 21	Fête de la Musique	Place de la libération
	Samedi 22	Feux de la Saint Jean	City stade
	Dimanche 24	Concert Chorale québécoise et Chœur de Tourrettes	Église Santt Grégoire
	Vendredi 28	Kermesse de l'école primaire	
	Samedi 30	Concert Mad Tour	Scourédon
Samedi 29 et dimanche 30	Cabaret des Lucioles	Espace Paul Ceuzin	

*Suite dans le bulletin municipal de cet été et qui sera diffusé en début juillet.*

### Expositions 2019 *au Château-Mairie*

Du 22 mars 2019 au 2 juin : Trois artistes exposent sur le thème du « Street Art, ou Art Urbain » : Grégoire Huret, Frédéric Duchesne, et Frédéric Pasquini

Du 28 juin jusqu'au 15 septembre 2019 « Libre Dérive » : George Sculpteur.

**Détails de tous les événements :**

[www.tourettessurloup.com](http://www.tourettessurloup.com)



Agendas



Événements



Expositions

**Abonnements à la Newsletter :**

[www.tourettessurloup.com](http://www.tourettessurloup.com)



En 1 clic



Newsletter

Chères Tourrettanes, Chers Tourrettans,

L'année 2018 s'achève dans un climat mondial conflictuel. L'incompréhension entre les peuples, une guerre économique sans merci, un retour des nationalismes et le rejet des autres sont omniprésents sur tous les continents.

Dans notre pays la situation sociale reste aussi conflictuelle. Nous les tourrettans vivons dans un village privilégié, même si les incivilités sont de plus en plus nombreuses. La commune continue de grandir, des projets majeurs se terminent (salle des fêtes, Centre Technique Municipal), d'autres vont débiter en 2019 (école du Pont du Loup, extension de l'école élémentaire, restauration de l'Église Saint Grégoire). 2019 sera la dernière année du mandat, je souhaite que la campagne électorale pour les prochaines municipales dont les prémices commencent à animer les conversations, et où je ne suis pas partie prenante, ne conduise pas à des affrontements trop passionnés.

Tourrettes doit continuer à être une commune où il fait bon vivre.

Lors de la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 2018 nous avons vécu un moment très fort au cours duquel le devoir de mémoire a été partagé entre toutes les générations, et une émotion prégnante ressentie par tous lors des différentes manifestations. Je remercie les tourrettans qui sont venus " commémorer donc se souvenir ensemble " et celles qui comme leurs aînées " ces femmes de 14-18 " ont travaillé avec efficacité pour la pleine réussite de la journée.

Je souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et vous présente, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tous mes vœux les plus sincères de réussite, de santé et de bonheur pour 2019.

Avec mon plus cordial souvenir.



Damien Bagaria

## SOMMAIRE

Écoles	p 4-5
Brèves et urbanisme	p 6-7
Travaux	p 8-9
Culture : événements et expositions	p 10-12
Obligations Légales de Débroussaillage : Partie détachable	
Tourrettes numérique	p 13
Commémorations	p 14-15
Associations	p 16-17
Patrimoine	p 18-19
Nouveaux services	p 20
Trail et écologie	p 21
Etat civil	p 22
Libres opinions	p 23
Programme : « Autour de la violette »	p 24

## Bulletin municipal de TOURRETTES-sur-LOUP

**Direction - Rédaction - Diffusion**  
Mairie de Tourrettes-sur-Loup

**Directeur de la publication**  
M Damien BAGARIA

**Commission communication**  
Comité de rédaction :  
Membres de la commission  
extra-municipale de communication

**Tirage** : 2800 exemplaires

[www.tourrettessurloup.com](http://www.tourrettessurloup.com)

# Les écoles et la rentrée

**U**ne rentrée marquée par l'action conjointe des parents, des enseignants et des élus pour obtenir la réouverture de la 4<sup>ème</sup> classe de maternelle dont la fermeture avait été actée en juin. L'évolution des inscriptions pendant la période estivale a permis d'atteindre un chiffre de 92 (94 sur le cycle 2017/2018).

- À l'école élémentaire, les effectifs sont pratiquement stables (213 contre 217 l'année dernière). Les 8 classes ont donc été conservées.
- À l'école Intercommunale de Pont du Loup, 3 classes pour un effectif de 64 enfants (67 le cycle précédent), enfants de maternelle et élémentaire confondus.
- À la Farandole, ce fut une rentrée très réussie. Il faut mettre en exergue l'excellent travail de Madame Séverine Billiot la directrice de la crèche. Elle a su optimiser au mieux l'emploi du temps pour la gestion des places offertes et répondre aux attentes des familles pour les futures rentrées de janvier.

**C**ette situation souligne bien que de jeunes couples avec enfants doivent pouvoir se loger et vivre dans le village. Sinon, tous les ans, nous aurons en permanence pour la pérennisation du nombre de classes « une épée de Damoclès sur la tête ».

**D**es travaux ont eu lieu à l'école maternelle afin d'en sécuriser les limites. Une clôture en fer forgé, que les jasmins plantés vont venir occulter, remplace la haie de lauriers cerises. Cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) spécifique à chaque école.



**L**'école élémentaire va connaître en 2019 une reconfiguration complète de la cour. Elle va être agrandie vers l'Ouest et au centre par la suppression des toilettes actuelles totalement obsolètes. Ces dernières seront déplacées et reconstruites côté Est le long du cheminement piétonnier entre la RD2210 et la route des Canorgues. Enfin, une salle dédiée essentiellement au périscolaire sera érigée dans la cour à l'opposé des toilettes.

À l'école maternelle ce concept de « salle périscolaire » initiée lors de l'extension de 2015 donne entière satisfaction, ce devrait être ainsi aussi le cas à l'élémentaire.

**P**ont-du-Loup : une action volontariste des communes de Gourdon et Tourrettes a permis de lever tous les verrous administratifs qui avaient conduit à la suspension du projet de nouvelle école à Pont du Loup. Aujourd'hui le projet est relancé, le permis de construire a été déposé et les demandes de subventions envoyées aux différents contributeurs.

C'est le Syndicat Intercommunal de Pont-du-Loup (SIPL) qui porte le projet, l'objectif est une livraison soit pour la rentrée 2020 soit pour janvier 2021 après les vacances d'hiver.

**U**n dernier point concerne la maison des jeunes. Elle a fait sa réouverture pour les vacances de la Toussaint. Une nouvelle équipe est en place avec de nouveaux projets, de belles sorties en particulier. Désormais, elle fonctionne tous les mercredis de l'année scolaire, un samedi par mois ainsi que pendant les vacances scolaires.

IFAC ☎ 06 20 97 28 20

✉ [vincent.bezard@ifac.asso.fr](mailto:vincent.bezard@ifac.asso.fr)

**L**es paiements via le portail famille La mise en place du logiciel Abélium est une réussite. Le travail des agents est facilité et les déplacements des parents sont moins nombreux.

Paiement	CB	Chèque	espèces
2017	20 %	72 %	8 %
2018	65 %	32 %	3 %

[www.tourrettessurloup.com](http://www.tourrettessurloup.com)

👉 En 1 clic - Espace citoyen 👈 Portail famille



Photo montage du projet de l'école élémentaire

... et déjà



Au centre de loisirs et périscolaire IFAC

## Quand les monstres sont de sortie

La fête d'Halloween a connu au village son lot d'affreux monstres et de terribles sorcières ! Les enfants ont évité la pluie et pu arpenter les rues en réclamant bonbons et autres friandises.

La récolte a été bonne comme le prouvent les photos faites auprès des enfants du Centre de Loisirs et Périscolaire IFAC.

## Les grands de la crèche ont mis la main à la pâte

Dans le cadre de la semaine du goût les boulangers de Chez Ma'mie, la boulangerie rue de la Bourgade, sont intervenus à la crèche La Farandole.

Avec l'aide des enfants de la grande section, ils ont confectionné des brioches aux pépites de chocolat et aux raisins secs.

À la crèche



## Cabinet médical

Depuis le 10 septembre dernier, le Cabinet Médical (Docteurs Dubreuil et Scalabre) est ouvert route Saint Jean dans les anciens locaux de La Poste. La commune a souhaité par cette action revenir à la situation ante du village où 3 médecins exerçaient.

Actuellement de 5 à 15 patients viennent consulter, ils sont très satisfaits de ne plus avoir à se rendre à Vence.

Ces deux jeunes médecins ont organisé un apéritif rencontre avec tous les professionnels de santé du village afin de prendre un contact qui ne fera que se renforcer avec le temps.

*Voir compléments d'information page 20*



Docteurs Alexandra Dubreuil - Emilie Scalabre

## Transport

Un **nouvel arrêt** pour la navette ICI Là est désormais opérationnel au 1311 route de Pierascas.



La commune a sollicité le Département et la CASA afin qu'une étude de faisabilité pour la réalisation d'une **passerelle vélo**, permettant le rétablissement de la continuité route de Pie Lombard-route de Provence, soit engagée dans le cadre du plan vélo.

La commune a aussi fait acte de candidature auprès de la CASA pour expérimenter dans l'avenir les **navettes autonomes** pour relier les sites des logements sociaux au centre du village.

[www.tourettessurloup.com](http://www.tourettessurloup.com) 📄 **Tourisme**  
📄 **Parking - Transport** 📄 **Transport**

## Risques

Le nombre d'épisodes pluvieux violents augmente, les bons réflexes à avoir ont été largement diffusés.

L'application par tous des **Obligations Légales de Débroussaillage** (OLD) est impérative. Pendant la dernière période estivale, des agents de l'État ont effectué des contrôles et certains habitants ont été verbalisés. La plaquette d'information OLD a été largement distribuée dans les boîtes à lettres ; disponible au poste de la Police Municipale, elle peut aussi être détachée dans les 4 pages centrales de ce bulletin. Des informations sont également publiées sur le site de la Commune.

En complément des alertes diffusées via le site Internet, soyez immédiatement informés par SMS de l'imminence d'un risque majeur.

[www.tourettessurloup.com](http://www.tourettessurloup.com) 📄 **Ma ville**  
📄 **Prévention sécurité** 📄 **Système d'alerte**

## Bastide aux Violettes



Merci à Nicole Lits et Martine Barade pour ces **dons** qui viennent enrichir les collections.

- bijoux  
Victor Linton
- pendule

La CASA a déposé le permis de construire pour la réalisation d'un petit **bâtiment annexe** destiné aux agents.



## Plans de prévention

Le PPRMvt est désormais en vigueur : arrêté préfectoral du 31 août 2018. Tous les documents et cartes associés sont consultables en mairie.

Aussi la rédaction du PLU est relancée, une première réunion avec le bureau d'Études s'est tenue. Un nouveau calendrier prévisionnel va être élaboré. Le RNU reste en vigueur (Loi montagne) pendant toute la phase de son élaboration.

## Logements sociaux

La commission nationale SRU (Solidarité-Rénovation Urbaine), après avoir entendu l'exposé du Maire, a proposé au Ministre de la Cohésion des Territoires un aménagement des obligations de la commune. **Ce dernier a pris la décision de ramener de 142 à 30** le nombre de logements sociaux à produire pour la période triennale 2017-2019.

- Pour le projet des **Vignons**, un pourvoi en cassation au Conseil d'État a été déposé le 17 septembre 2018.
- Pour le projet de **la Madeleine**, le permis de construire a été signé le 9 octobre 2018.
- Pour le projet des **Vergers**, le choix du dispositif d'assainissement collectif à réaliser sera arrêté fin 2018.
- Pour le projet de **la Gare**, les résultats de l'étude faune/flore sont arrivés fin novembre, ils ont été transmis aux services de l'État (DREAL).

## Bacs individuels de collecte

Pourquoi faut-il rentrer ses bacs individuels de collecte des déchets dans sa propriété :

- Par **sécurité** : lors d'épisodes venteux, les bacs peuvent se déplacer sous l'effet des bourrasques, se retrouver sur la route et causer des accidents;
- Pour **faciliter la collecte** : les bacs vides restés sur le passage des camions compliquent le travail du ramassage, les agents devant ouvrir chaque bac pour savoir s'il convient de le vider, ou non;
- Dans un but **esthétique** : bien pratiques, ces conteneurs ne constituent pas néanmoins des objets particulièrement décoratifs.



## Aménagement du village

- **propreté** : de nouveaux dispositifs de distribution de sacs pour ramasser les déjections canines ont été installés.



- **sécurité** : des portillons ont été mis en place pour fermer le passage, en cas d'épisode pluvieux majeur, sous la départementale entre le parking de la maternelle et la rue de la Bourgade.



## Décotes des délaissés

Application de décotes pour la cession des délaissés de l'ancienne voie des chemins de fer : si vous êtes propriétaire d'un terrain limitrophe à la **route des Valettes**, la **piste des Valettes**, la **route de Pie-Lombard**, la **route de Pascaressa** ou la **route de Provence**, une partie empiète peut-être sur ledit délaissé. Afin de régulariser l'emprise de votre terrain, il est obligatoire d'acquiescer cette parcelle qui vous concerne ou de la libérer.

Pour favoriser cette régularisation, un système de décotes par rapport à l'estimation faite par les services du Domaine a été instauré.

Contact au service Urbanisme de la Commune

Guillaume Contes ☎ 04 93 59 41 30

✉ [g.contes@tsl06.com](mailto:g.contes@tsl06.com)

Les principales réalisations en cours ou terminées sur les routes et dans les bâtiments municipaux durant le second semestre 2018 vous sont présentées ici.

## Réseau d'assainissement

Au quartier de la Madeleine, la desserte par l'assainissement collectif était nécessaire pour permettre la réalisation du lotissement « Le Clos des Oliviers » et des logements sociaux. Une extension du réseau existant a été prévue et est en cours de réalisation sur la route de la Madeleine et la route de la Chapelle de la Madeleine. Compte tenu de la topologie des lieux, la création d'une station de relevage aura été nécessaire. La nouvelle portion de réseau permettra également aux propriétés riveraines de se raccorder. Ce Projet Urbain Partenarial a vu le jour grâce à une collaboration financière avec l'aménageur, créateur du lotissement. Ce chantier est prévu de se terminer pour la fin de l'année 2018.

## Chauffage au Moulin de Baussy

Le moulin de Baussy est maintenant équipé d'une nouvelle pompe à chaleur réversible produisant le chauffage en hiver et la climatisation pendant les périodes chaudes. Cette installation modernise le bâtiment et en améliore le confort tout en permettant des économies d'énergie.

## Piste cyclable des Valettes

Après la réhabilitation du canal de la Gravière (voir l'édition de juillet 2018), les travaux de réalisation de la piste cyclable sur la piste des Valettes se sont poursuivis. La remise en état des parapets et la sécurisation des falaises, avec abattage de certains arbres qui menaçaient la stabilité des talus et mise en place de grillage de retenue ont été finalisées. La construction de la piste cyclable proprement dite, entre la route de Pie-Lombard et le carrefour route des Courmettes / route des Valettes sud / route de Grasse sera, en principe, chose faite, en cette fin d'année 2018. Ce projet, réalisé par le Conseil Départemental, s'inscrit dans le cadre de la création d'une piste cyclable du moyen pays, sur le tracé des anciens chemins de fer de Provence, entre la Manda et la sortie Ouest du département.

## Enfouissement de lignes à moyenne tension

Depuis début octobre, ENEDIS a réalisé des travaux d'enfouissement des lignes à moyenne tension (20 kV). Une grande partie du centre de Tourrettes est concernée : les quartiers de Saint-Jean, de la route du Caire, des Anciens Combattants, des Violettes, des Canorgues, de la route de Vence et de la place de Libération ont été ou seront affectés par ce gros chantier qui est prévu de se poursuivre jusqu'au premier semestre 2019.

Le but poursuivi est de moderniser ce réseau, de réduire sa dépendance aux phénomènes météorologiques, notamment lors des épisodes orageux, de remplacer le vieux poste de transformation de la Ferrage par un modèle plus performant et d'en ajouter un sur la route des Canorgues.

La commune profite aussi des tranchées ouvertes par ENEDIS pour faire compléter l'infrastructure du réseau de fibre optique municipal, dans le double objectif d'améliorer les communications entre les sites communaux et de réduire les coûts de fonctionnement.



## Rappel sur l'assainissement collectif

Le raccordement des immeubles aux réseaux publics de collecte disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et établis sous la voie publique à laquelle ces immeubles ont accès soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitudes de passage, est obligatoire dans le délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau public de collecte.

C'est ce que dit la loi, ou plus précisément, l'article L.1331-1 du code de la santé publique.

L'assainissement collectif, c'est :

- un service public qui évite à ses utilisateurs d'avoir à installer, à entretenir et, éventuellement, à réhabiliter, une installation individuelle d'assainissement.
- la garantie d'une dépollution des eaux usées « dans les règles de l'art » : en effet, les stations d'épuration sont opérées et entretenues par des spécialistes et régulièrement contrôlées par les services de l'état.
- un excellent moyen d'éviter tout conflit de voisinage à propos d'éventuelles résurgences malodorantes.

**Toutes les propriétés raccordables sont-elles effectivement raccordées ? La vôtre aussi ?**

Service Eau et Assainissement de la mairie

☎ 06 19 19 27 53

## Bornes de recharge

Notre commune est désormais équipée d'une borne de recharge permettant de traiter simultanément 2 véhicules électriques. Le service est accessible aux véhicules légers et aux deux roues.

WiiiZ, votre nouveau réseau de recharge pour faire le plein d'énergie !

Conscientes des enjeux climatiques et énergétiques de demain, les Communautés d'Agglomération Sophia Antipolis, du Pays de Grasse et de Cannes Lérins ont unis leurs moyens pour des projets communs sur leur territoire. Leur première concrétisation en matière de mobilité durable est la mise en place de WiiiZ, le nouveau réseau public de bornes de recharge accélérées pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur l'Ouest des Alpes Maritimes.

Borne au parking de la Madeleine



## Centre technique municipal

Le bâtiment en cours de réalisation destiné à recevoir l'ensemble des services techniques de la commune est composé de deux niveaux abritant un hangar et des locaux à usage municipaux dont les bureaux et vestiaires, conformément aux réglementations.

La surface utile du bâtiment est composée d'un rez de chaussée avec une finition type dallage industriel de 400 m<sup>2</sup> et d'une mezzanine de 230 m<sup>2</sup> permettant une charge d'exploitation de 1000 DaN/m<sup>2</sup> pour la dalle basse, 500 DaN/m<sup>2</sup> pour le plancher haut.

A l'étage une zone spécialement protégée sera dédiée au stockage des œuvres et archives spécifiques. Cet équipement a fait l'objet d'une subvention particulière de la CASA.

Les façades du bâtiment seront équipées de plusieurs portes sectionnelles permettant un accès direct des véhicules.

Après la réalisation d'une infrastructure fondée sur un système de micro pieux d'une quinzaine de mètres de profondeur du fait d'une nature du sol particulièrement difficile à traiter, la mise en œuvre d'une dalle portée et d'une charpente métallique imposante l'ouvrage sera opérationnel dès le début de l'année 2019, malgré une météo peu favorable.



Le centre technique municipal en cours de construction...  
... et terminé



## Encore un été très festif ...

### Fête de la Marie-Madeleine, quatre jours de liesse



Ouverture des festivités à la chapelle de La Madeleine

Une messe suivie d'un apéritif proposé par les habitants de La Madeleine et les membres de la paroisse. Tous ont eu une pensée pour Francine Ciabaut qui s'est occupée pendant des années, avec son mari, de la préparation de la messe et du pot de l'amitié qui suit.

Samedi en fin d'après-midi, c'est l'apéritif d'honneur dans les jardins de la Bastide aux Violettes qui a réuni beaucoup de monde. À cette occasion, le premier magistrat de la commune, Damien Bagaria, a rappelé lors de son discours que « *la fête patronale est un moment important dans une commune, elle renforce le lien entre les habitants.* » Puis il a souligné tout le travail du comité des fêtes « *La soirée pan-bagnat a été une grande réussite, tout ça c'est beaucoup de travail, le comité des fêtes est à la recherche de bonnes volontés, **il manque cruellement de jeunes qui donnent un peu de leur temps** pour, entre autres, l'organisation de fêtes.* »



Thierry Ocelli, Damien Bagaria, Guilaine Debras, Eric Pauget, Eric Mele, Gérald Lombardo à la Bastide aux Violettes...

Les soirées de samedi et dimanche ont été ponctuées d'événements phares comme le dîner Aioli animé par un orchestre, les diverses animations enfants qui ont renforcé cette ambiance festive, le spectacle de magie où les artistes se sont surpassés pour bluffer et époustoufler une foule venue nombreuse... (Spectacle offert par le département dans le cadre des « Estivales »)

La fête patronale 2018 placée sous le signe de la joie et de la bonne humeur, s'est poursuivie lundi et mardi avec les traditionnels moments de détente et partage que sont le loto du Club des Violettes et les deux concours de boules organisés par le Club Bouliste Turretan !

... et un auditoire très attentif !



## Un été sans fausse note

La saison estivale a été l'occasion d'applaudir de nombreux artistes par le biais, entre autres, d'une dizaine de concerts.

L'adjointe à la Culture, Claudie Lacqua, s'en réjouit « *Les dix concerts ont connu un beau succès. Nous avons accueilli également, à l'église Saint Grégoire, deux formations du Conservatoire de Vence, et applaudi, sur la place du château, du chant lyrique avec " Opus Opéra ", un concert de guitares classiques proposé par une partie du conservatoire de Nice, et un récital piano qui ont, eux aussi reçu un très bon accueil... Mais c'est bien sûr, avec " Carnaby Street " ( Les Estivales ) que la foule des grands jours était là ! Beaucoup de monde aussi pour la fête de la musique dont la formule est maintenant bien rodée ! »*



Opus Opéra

Comédie jardinière



Fête de la musique

## Cinéma, théâtre et magie

Au mois d'août, 3 séances de cinéma en plein air ( environ 200 personnes chaque soirée ) sur le Scourédon ont créé l'événement... Les 3 films projetés avaient un lien en commun : des séquences ont été tournées à Tourrettes, "Ernest Le Rebelle" avec Fernandel, "La Main au Collet" d'Hitchcock, et "Les Diables au Soleil" avec Frank Sinatra, Tony Curtis, et Nathalie Wood. Ce dernier film a suscité de nombreux commentaires car de jeunes Tourrettans à l'époque du tournage y avaient fait de la figuration. C'est le cinéphile, Marc Chaix, qui a, avant chaque séance, présenté le film. Nous allons pérenniser ce premier essai en proposant en août 2019 trois nouvelles séances, avec peut-être un film pour enfants, et un autre en VO.

Trois pièces de théâtre ont marqué l'été dans des registres très différents : « Les lavandières de Tourrettes », « Comédie jardinière », un théâtre déambulatoire et musical par la compagnie BAL ( Les Estivales ), et enfin « Mythos » où l'art de la plongée dans l'antiquité.



# Expositions



La « Rivière Argent »



## Seund Ja Rhee

L'Espace Muséal du château a accueilli les œuvres de l'artiste coréenne Seund Ja Rhee en l'honneur du centenaire de sa naissance.

En 1968, Seund Ja Rhee acquiert une vieille bergerie dans le quartier de l'Ancienne Gare, elle y réside une partie de l'année. En 1993, sur ce même terrain sort de terre « Rivière Argent », la maison ronde scindée en son milieu et traversée par un fin cours d'eau, c'est elle qui a conçu les plans. Jusqu'à la fin de sa vie, entre deux voyages, elle demeure et crée à Tournettes. L'artiste venue du « pays du matin calme » possède un éventail artistique très large. Outre sa peinture et ses gravures sur bois qui ont fait sa renommée, on peut admirer d'elle des livres d'auteur, des céramiques, mosaïques, tapisseries et sculptures en bronze.

Lors du vernissage, le premier magistrat de la commune, Damien Bagaria, a rappelé qu'il avait sympathisé avec le fils de l'artiste qui perpétue avec amour la mémoire de sa mère. L'adjointe à la Culture Claudie Lacqua a, quant à elle, lu un poème de Seund Ja Rhee « *Le chemin des antipodes* » où l'artiste unit l'orient et l'occident dans une même force vitale et créatrice.

Deux des fils de Seund Ja Rhee étaient présents au vernissage. L'aîné des fils qui parle bien français et qui gère la fondation Seund Ja Rhee à Séoul a promis d'ouvrir au public la célèbre maison ronde de sa mère.



Damien Bagaria, Claudie Lacqua, Olivia Gustinelli, Manon Cagnasso et les deux fils de Seund Ja Rhee



Cérémonie du thé animée par Sabine Mihn Sen

## Projets 2019

Le vernissage de l'exposition « *Didascalie 3 limitation du paysage* » - Jean-Philippe Roubaud - a eu lieu le 7 décembre et cette dernière est visible jusqu'au 22 février.

Du 22 mars au 1<sup>er</sup> juin, c'est le « *Printemps de la photo* » sur le thème de la photographie de rue avec 3 artistes Grégoire Huret, Frédéric Duchesne et Frédéric Pasquini, qui prendra la relève.

Enfin le 28 juin place sera faite à l'artiste sculpteur George, jusqu'au 15 septembre, pour son exposition « *Libre Dérive* »



# Obligation Légale de Débroussaillage



## Une obligation pour la sécurité des personnes et des biens

Le département des Alpes Maritimes est soumis à un risque élevé d'incendie de forêt sur une partie importante de son territoire ; le débroussaillage constitue la principale mesure préventive à mettre en place. A ce titre, il est réglementé et rendu obligatoire par le code forestier.

L'arrêté préfectoral n°2014-452 du 10 juin 2014 précise la nature de ces obligations dans le département des Alpes Maritimes.

### Définition

Les obligations légales de débroussaillage (OLD) représentent l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux à effectuer dans le but de diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies.

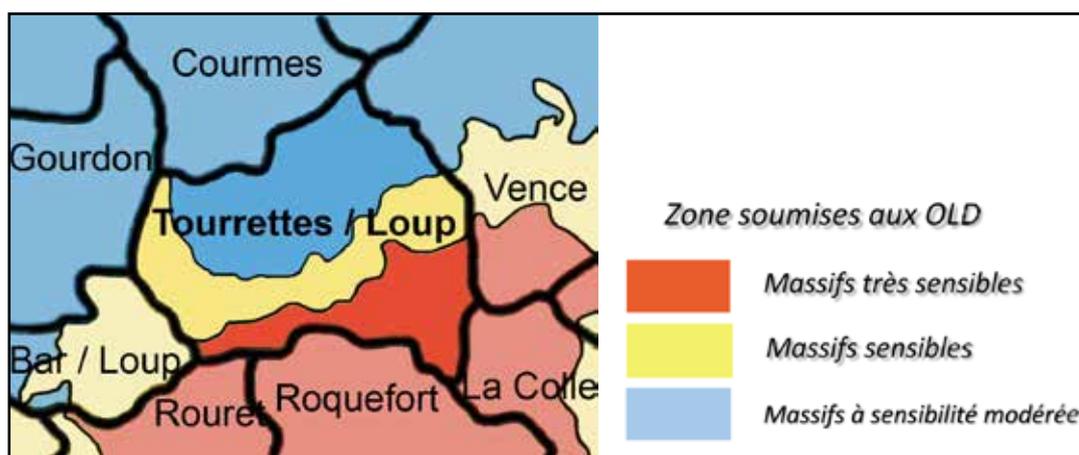
Elles ne visent pas à l'éradication définitive de la végétation et ne s'assimilent ni à une coupe rase, ni à un défrichage.

Au contraire, le débroussaillage permet un développement contrôlé des boisements en place.

### Les zones concernées par le débroussaillage obligatoire

L'obligation de débroussaillage s'applique à tout propriétaire exposé au risque d'incendie en forêt ou à moins de 200 m de celle-ci.

En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses OLD.



### SANCTIONS pour non respect des Obligations de Débroussaillage

- une amende forfaitaire de 135€ : cette infraction est également passible d'une amende de classe 5 : 1500 €
- une amende de 30€/m<sup>2</sup> non débroussaillé après mise en demeure pour non débroussaillage restée sans effets;
- des travaux d'office aux frais du propriétaire défaillant décidés si nécessaire par l'autorité administrative.

# Arrêté préfectoral n° 2014-452 du 10 juin 2014

Portant réglementation permanente du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le département des Alpes Maritimes

Opération visant à assurer la protection des personnes, des biens, installations et milieux naturels

## Article 1

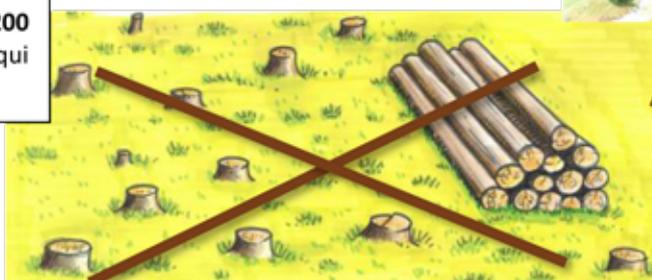
Les dispositions du présent arrêté sont applicables sur le territoire de toutes les communes du département dans les bois, forêt, landes, maquis et garrigues, ainsi que tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 m, y compris les voies qui les traversent.

## Article 4 :

Le débroussaillage (*dessin 1*) est l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature, dans le but de diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies.... Il ne vise pas à l'éradication définitive de la végétation et ne s'assimile ni à une coupe rase (*dessin 2*), ni à un défrichage (*dessin 3*).



Dessin 1 : rôle du débroussaillage



Dessin 2 : coupe rase



Dessin 3 : défrichage

**Article 7 A.** Conformément à l'article L.134-6 du code forestier, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires sur une profondeur de 50 m de toute installation ou 100 m selon prescriptions PPRIF ou arrêté municipal (*dessin 4*).

**Article 7 B.** Aux abords des voies privées y donnant accès sur une profondeur de (*dessin 5*) :

- 10 m pour les massifs de classe 1 ;
- 4 m pour les massifs de classe 2 ;
- 2 m pour les massifs de classe 3.



Dessin 5

Consulter l'Arrêté Préfectoral sur :

[www.tourettessurloup.com](http://www.tourettessurloup.com) Ma ville

Environnement O L Débroussaillage

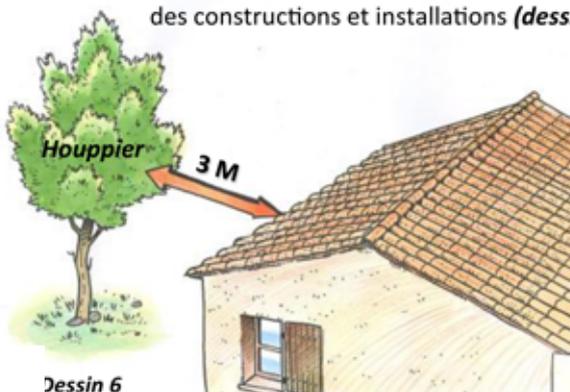
**Article 4 (suite)** La réalisation du débroussaillage nécessite :

### POINT 1

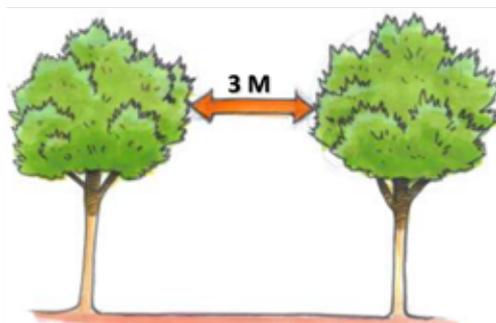
Le maintien par la taille et l'élagage des houppiers des arbres à une distance de tout point des constructions et installations (*dessins 6*).

### POINT 2

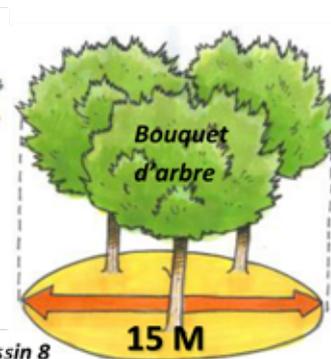
Un écartement de 3 m entre houppiers (*dessin 7*) avec la possibilité de maintenir des bouquets d'arbre d'un diamètre maximal de 15 m (*dessin 8*).



Dessin 6

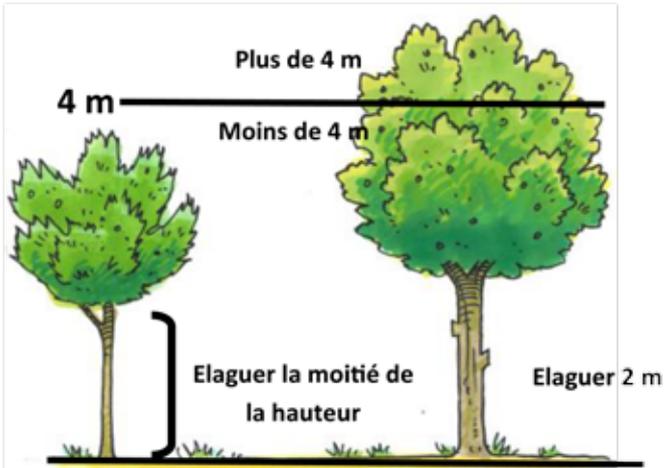


Dessin 7



Dessin 8

**POINT 3** L'élagage des arbres sur la moitié de la hauteur pour les sujets de moins de 4 m et sur 2 m de hauteur pour les sujets de plus de 4 m (*dessin 9*).



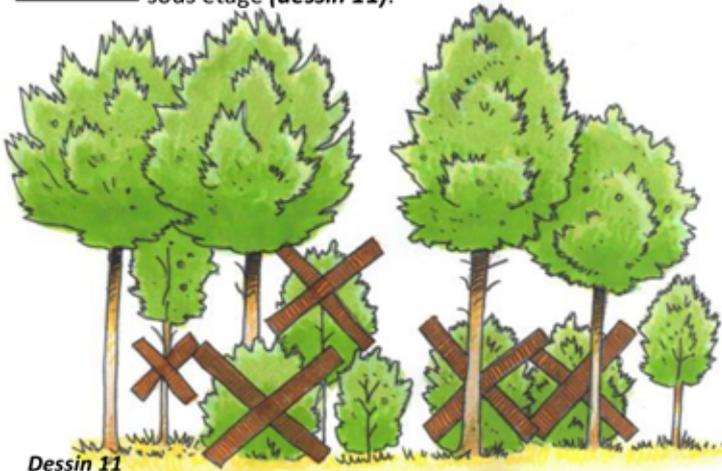
*Dessin 9*

**POINT 4** La coupe de la végétation herbacée et ligneuse basse au niveau du sol (*dessin 10*).



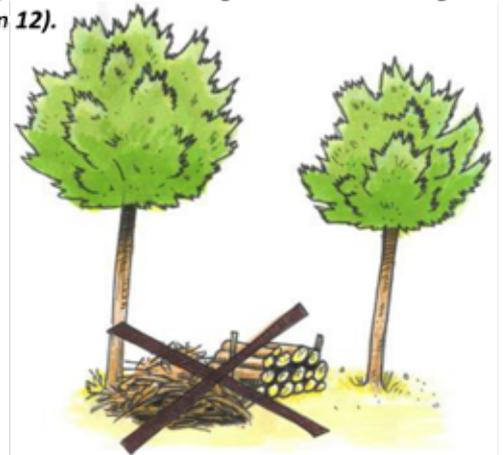
*Dessin 10*

**POINT 5** La suppression des arbustes en sous étage (*dessin 11*).



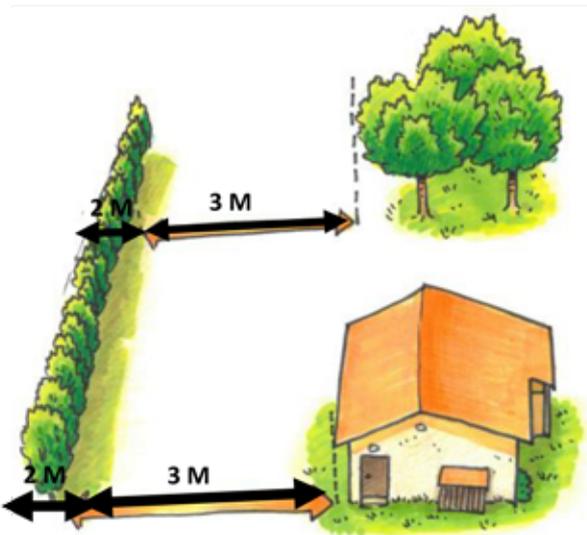
*Dessin 11*

**POINT 6** L'élimination ou le broyage des végétaux et des rémanents de coupe et de débroussaillage dans le respect strict de la réglementation en vigueur (*dessin 12*).



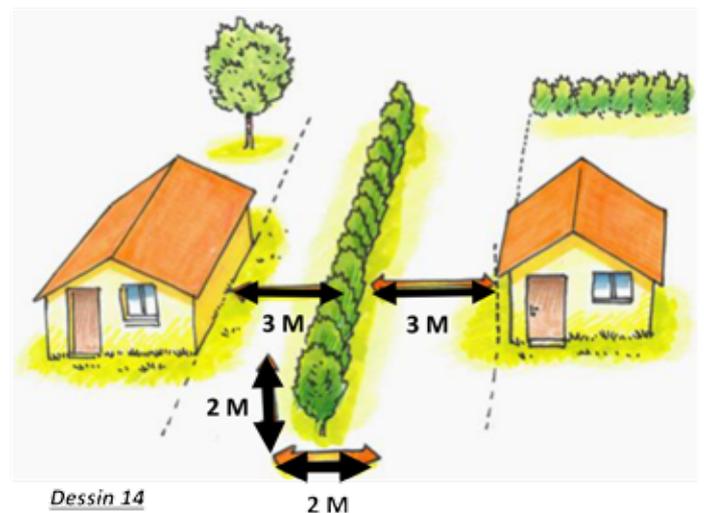
*Dessin 12*

**POINT 7** Les haies non séparatives doivent être distantes d'au moins 3 mètres des constructions, installations et autres ligneux et avoir une épaisseur maximale de 2 m (*dessin 13*).



*Dessin 13*

**POINT 8** Les haies séparatives, d'une hauteur maximale de 2 m doivent être distantes d'au moins 3 m des constructions, installations, de l'espace naturel et des haies voisines et avoir une épaisseur maximale de 2 m (*dessin 14*).



*Dessin 14*

**POINT 9** Le maintien en état débroussaillé doit être assuré tout au long de l'année.

## Les cas particuliers

### Les espaces boisés classés

Le classement en espace boisé classé de certains terrains ne constitue pas un obstacle à la mise en oeuvre du débroussaillage obligatoire.

Les propriétaires sont dispensés du dépôt de déclaration préalable pour la réalisation du débroussaillage obligatoire (article 18 : Arrêté Préfectoral n°2014-452 du 10 juin 2014).



### Débroussailler chez son voisin : marche à suivre

Les OLD sont à la charge du propriétaire d'une construction y compris si elles s'appliquent au-delà de sa propriété. Le coût afférant est certes élevé mais il est sans commune mesure avec les dommages causés par un sinistre.

1. Vous ne connaissez pas votre voisin : consulter le cadastre en mairie.
2. Demander par écrit à votre voisin : avec accusé de réception une autorisation de pénétrer sur le terrain de votre voisin pour réaliser les travaux à vos frais (copie du courrier à la mairie).

6 cas de figures de réponses :

1. Votre voisin autorise : attention à la destination des coupes de bois qui sont la propriété du voisin. (précisé par écrit).
2. Votre voisin ne vous autorise pas : les travaux sont alors à sa charge (le formaliser par écrit).
3. Votre voisin ne répond pas : les travaux sont à sa charge (le formaliser par écrit à la mairie).
4. Votre voisin est une indivision : la réponse d'un seul indivisaire suffit.
5. Sans réponse et si l'accusé de réception n'est pas revenu : les travaux sont à la charge du voisin (le formaliser par écrit).
6. Le propriétaire est inconnu : demander à la commune de prendre la main.

En cas de difficulté, votre maire peut vous aider

- en tant que médiateur ;
- en tant qu'acteur du débroussaillage (réalisé par la mairie à vos frais ou aux frais de votre voisin) ;
- en réalisant un plan communal de débroussaillage.

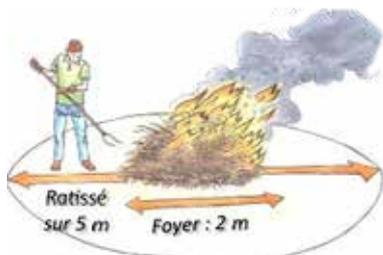
### L'élimination des résidus des végétaux issus du débroussaillage

L'élimination des résidus des végétaux issus du débroussaillage

- Privilégier l'élimination des déchets verts :
- par le broyage ;
  - par le compostage ;
  - en déchèterie.

Il existe une dérogation pour brûler les résidus issus de la réalisation des obligations légales de débroussaillage :

- entre 10h et 15h30 par vent faible
- éloigné des arbres ;
- « noyage » total du foyer en fin d'opération.



Se référer à l'Arrêté Préfectoral n°2014-453 sur l'emploi du feu, pour bien appréhender toutes les conditions dérogatoires à respecter.

# Tourrettes Numérique

## Wifi sur la place de la Libération

Le réseau Cigale dans le village fonctionne désormais de façon continue et connaît un beau succès.

Environ 80 utilisateurs se connectent quotidiennement sur les bornes, succès qui nous a conduit à en limiter le temps d'accès pour que plus de personnes puissent en profiter.



## Le réseau de la Mairie

Le réseau multi-services de la mairie poursuit son déploiement. Il permet désormais :

- la protection des enfants des écoles sur le réseau contre les sites nocifs par l'introduction d'un pare-feu ad hoc (Proxi Artica) sur le réseau propre aux écoles.
- l'utilisation d'un serveur virtuel pour les écoles élémentaire et maternelle à l'usage des enseignants.

## La communication

**Le site web** dans sa nouvelle robe plus moderne monte en puissance et évolue en continu pour améliorer sa convivialité.

**La newsletter** compte désormais plus de 2000 abonnés.

*Nota : Les personnes recevant cette newsletter sans contenus sont priées de contacter le service :*

 [communication@tsl06.com](mailto:communication@tsl06.com)

**La page Facebook** connaît un beau succès (plus de 800 abonnés).

**Le Compte citoyen.** La circulation de l'information entre les Tourrettans via le nouveau site Internet progresse en quantité et en qualité. Le nombre d'inscriptions sur le compte citoyen est en augmentation constante et s'établit aujourd'hui à environ 175 comptes personnels.

Le nombre des tickets citoyens (demandes ou signalements adressés à la mairie via le compte citoyen) est à l'heure actuelle de 178 dont 160 ont été définitivement traités. Ce système permet de gérer l'historique des demandes citoyennes et évite les retards ou les oublis dans leur traitement.

**Le Panneau d'information** : installé depuis peu sur la route de Vence, à hauteur de l'école Primaire, ce panneau fait partie du dispositif de communication de la mairie et va pouvoir servir :

- à la promotion des spectacles organisés par la mairie,
- à l'affichage des alertes météo ou autres .. etc

## Vidéoprotection

Des caméras de vidéoprotection ont été placées devant les écoles élémentaire et maternelle du village.

Le parking de la Ferrage ainsi que celui de la Bastide aux Violettes sont sous protection.

Deux caméras à lecture de plaque sont en place et opérationnelles.

Tout cela complète le dispositif de protection de la commune.

Les images des caméras sont enregistrées et conservées au CSU (Centre de Sécurité Urbain)



[www.tourrettesurloup.com](http://www.tourrettesurloup.com)



## L'avenir

L'année prochaine sera, nous l'espérons tous celle de l'arrivée de la fibre pour les particuliers dans la commune. La société SFR est en charge de ce déploiement ce qui n'implique nullement que l'on soit tenu de prendre un abonnement chez elle.

# Commémoration du centenaire



« Les lavandières » place Maximin Escalier

## Entre hommage et partage

La commune a célébré l'armistice de 1918 avec de nombreuses manifestations qui ont vu un grand nombre de participants de tous âges.

Le samedi 29 septembre à 20 heures, un public nombreux a applaudi dans le hall du château « Les lavandières » une pièce de théâtre mise en scène par la compagnie Art Ô Baz et écrite autour de la vie des femmes à Tourrettes pendant la guerre 14-18. C'est parfois drôle, parfois émouvant... Elle est jouée par des comédiens amateurs âgés de 9 à 58 ans.

Le samedi 10 novembre, la conférence-débat « Femmes des villes et femmes des campagnes dans l'effort de guerre 1914-1918 » proposée par Simon Guérin a suscité un grand intérêt auprès du public. Cet enseignant retraité passionné d'histoire a entrepris depuis plusieurs années de nombreuses recherches (entre autres) sur les poilus de Grasse, il fait partie de l'association historique de Grasse. « La France était rurale à 70% en 1914, les femmes ont remplacé les hommes aux champs, dans les fermes mais aussi à l'usine et dans les administrations. Outre leur rôle de mère, elles ont tenu tous les postes à « l'arrière ». Le conférencier s'est arrêté sur la vie de quelques femmes remarquables qui à l'exemple de Marie Curie ont marqué cette époque difficile.



La cérémonie devant le monument aux morts



## de l'armistice de 1918

Le dimanche 11 novembre après le fleurissement des tombes des poilus au cimetière, un grand rassemblement (près de 300 personnes) pour honorer les Turrettans tombés au cours de la guerre 14-18 au Monument aux morts, a été l'un des moments forts de la journée. Des enfants de l'école élémentaire ont lu les noms des 19 poilus de Turrettes morts pour la France ainsi que quelques extraits de correspondances avec leur famille. Puis le maire a évoqué ce 11 novembre 1918: « *La guerre est finie mais les chairs et les âmes sont profondément meurtries [...] comme l'a dit si justement Maurice Genevoix, ce que nous avons fait, c'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes et nous l'avons fait !* » et le maire d'ajouter « *Alors soyons fiers de nos anciens. Perpétuer leur souvenir et celui de leurs combats n'est pas antinomique avec l'impérieuse nécessité d'action que nous avons tous pour que la recherche d'une paix durable entre les hommes de tous les pays et de toutes les religions soit l'objectif de l'humanité.* »

L'apéritif du poilu, servi dans les salles d'exposition du château-mairie, a été l'occasion pour le public de découvrir l'exposition qui s'est tenue jusqu'au 30 novembre sur les femmes pendant la grande guerre.

Enfin un spectacle vocal « *Leur guerre à ELLES* » en fin d'après-midi à l'église Saint-Grégoire a été le point d'orgue de cette journée d'hommage. Un moment d'une qualité exceptionnelle où l'ensemble vocal « Les Dissonantes » a soulevé l'enthousiasme de l'auditoire. Le public debout a fait trois rappels aux chanteuses et à la pianiste.



Fleurissement des tombes « Les poilus »



Le pot du poilu et vernissage de l'exposition



« Leur guerre à ELLES »



# Centenaire des Courmettes



La commémoration en présence des officiels



Les expositions



Le grand culte du Centenaire

Bal folk



Commémoré les 31 août, 1 et 2 septembre, la célébration a commencé par une grande marche depuis la mer jusqu'aux Courmettes, le vendredi 31 août, 100 ans jour pour jour après l'achat du domaine par le Pasteur Stuart Léo Roussel.

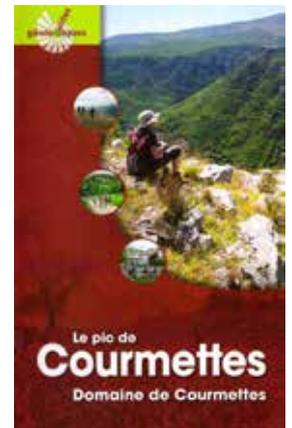
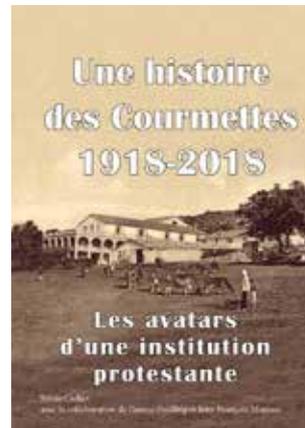
Plusieurs personnalités publiques de la région ont participé à cette fête et les discours laissent envisager de futurs partenariats tant avec le département et la CASA qu'avec les communes avoisinantes.

Pendant ces 3 journées de nombreuses activités étaient organisées, inauguration de la nouvelle fontaine, extraction de miel, fabrication de cookies cuits au four solaire, expositions, loto, conférence, concert de la fanfare de l'Armée du Salut, bal folk, le grand culte du Centenaire, repas paëlla, couscous, etc.

A cette occasion ont été édités :

- Un livre sur l'histoire des Courmettes.
- Un guide sur la faune, la flore et la géologie des Courmettes.

Ces 2 ouvrages sont en vente à l'accueil des Courmettes et à la "Presse les Violettes"



Catherine Le Lan (Maire de Vence), Gérald Lombardo (Maire du Rouret, Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes), Jean Léonetti (Maire d'Antibes, président de la CASA), Damien Bagaria, Eric Mele (Maire de Gourdon, président du Parc Naturel Régional des Pré-Alpes d'Azur et du comité de pilotage Natura 2000), Maître Maurice Dumas-Lairolle (Président de l'Association Amiral de Coligny), Jean-François Mouhot (Directeur du centre des Courmettes), Paul Jeanson (Président A Rocha), Benoit Warnery (secrétaire général de l'Association Amiral de Coligny)

# Les associations ...

## Théâtre d'Art Ô Baz

Fabienne Lanteri, créatrice d'Art Ô Baz, propose aux enfants, adolescents et adultes des cours de théâtre qui ont lieu pendant l'année scolaire et des stages pendant les vacances, les apprentis comédiens y sont accueillis à partir de 4 ans. Fabienne propose un cours de petits 4-6 ans d'une durée d'une heure, une heure également pour les 7/11 ans. Les ados ont eux un cours d'une heure et demie et les adultes deux heures.

## Club les Violettes

Les Lucioles ont brillé de mille feux...ceux de l'amour

Le Club Les Violettes a plus d'une corde à son arc, outre les activités sportives (randonnées, gymnastique) et les activités ludiques (jeux de société, peinture, conversation en anglais, cuisine, voyages) le club possède une troupe de théâtre Les Lucioles. Tous les ans, aux beaux jours, la troupe propose un spectacle composé de sketches comiques qui remporte toujours un franc succès.

Cette année, la salle des fêtes étant en travaux, c'est à la salle La Bigarade du Pont-du-Loup qu'on a pu applaudir la quinzaine d'acteurs et actrices. Le Club remercie chaleureusement Eric Mele, Maire de Gourdon, pour le prêt de cette salle.

Textes et mise en scène sont réalisés par Annie Wucher qui explique : « *Le mot d'ordre est de se divertir, le spectacle cette année était axé sur Mars et Vénus, des sketches autour du couple dans tous ses états. On s'est bien amusé et le public aussi, donc nous sommes très satisfaits. Notre troupe Les Lucioles va de 12 ans à 90 ans et notre public aussi, le côté multi-âges qui caractérise le club Les Violettes est une réalité chez Les Lucioles* ».

Spectacle des Lucioles au Pont-du-Loup



[www.clublesviolettes.com](http://www.clublesviolettes.com)

## Chœur de Tournettes-sur-Loup

On ne s'ennuie jamais au Chœur de Tournettes ! Pour preuve: en 2018 il a reçu un chœur Italien, puis un chœur Canadien, avec lesquels il a offert aux Tournettans des concerts partagés, très appréciés du public.

Très studieux depuis la rentrée, le Chœur de Tournettes prépare, toujours sous la baguette de son chef Jacques Maes, un oratorio de Haendel pour chœur, solistes et orchestre, qu'il donnera à Tournettes sur Loup le dimanche 3 mars 2019, dans la salle des fêtes qui aura fait peau neuve d'ici là . À vos agendas ! Cet oratorio, « *Judas Macchabaeus* », n'a jamais été donné dans la région, c'est pourtant une œuvre majeure de Haendel, jouée en son temps presque autant que le « *Messie* ».

Mais le Chœur de Tournettes ne néglige pas pour autant son traditionnel concert de Noël, donné samedi 15 décembre à l'Église Saint Grégoire.

Quand on vous dit qu'on ne s'ennuie pas au Chœur de Tournettes-sur-Loup !



Réception du Chœur Italien "Calycanthus"



# Patrimoine...

## La route de la Madeleine, toute une histoire !



Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, Nicolas Flippe-Matteucci a proposé trois balades commentées samedi et dimanche le long de la route de la Madeleine.

Les petits groupes sont partis à la découverte du patrimoine rural de la commune. « *C'est au travers de recherches aux archives départementales que j'ai pu retracer la mutation de la commune avec la présence seigneuriale des Villeneuve Tourrettes, puis l'émergence d'une bourgeoisie proche de l'Empire, avec ensuite l'immigration italienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et enfin la présence au village d'une Bohème chic avec ses artistes et ses originaux* » explique Nicolas Flippe.

Le public, sous le charme, a suivi pendant deux heures Nicolas Flippe dont la famille possède l'oliveraie « *Les Légioires* » route de la Madeleine depuis près d'un siècle.

Une visite in situ très documentée qui a permis, entre autres, de mieux comprendre la réalité des paysans dans leur quotidien. Il fallait, par exemple, une heure et demie pour se rendre à Vence en partant de Tourrettes. L'âne transportait la marchandise et le cultivateur marchait à côté de lui...

Le conférencier a, à grands traits, retracé la vie des grandes familles de la commune : les Isnard, Gazagnaire, Pellegrino, Matteucci ou Baussy et tant d'autres encore qui ont forgé par leur travail l'histoire de Tourrettes.

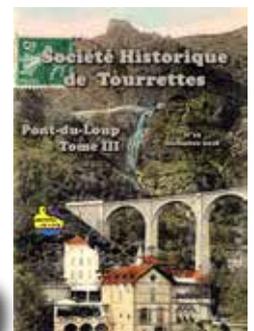
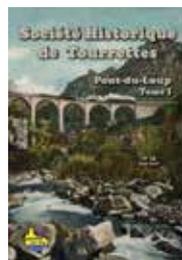
Les Légioires : typique des anciennes exploitations, la propriété demeure aujourd'hui un témoin unique de l'histoire et de la flore de notre territoire.

[www.legoires.com](http://www.legoires.com)

## Publications de la Société Historique de Tourrettes

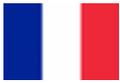
Cette année la SHT a offert 4 publications à ses adhérents, dont le livre d'une centaine de pages sur l'histoire de Courmettes et le tome III sur la vie au Pont-du-Loup au XX<sup>e</sup> siècle : le Pavillon des Touristes, le Loup utilitaire, etc. Le tome IV est déjà en projet pour 2019 !

Ces éditions sont disponibles sur abonnement, mais également en vente à « La Presse Les Violettes », à la « Tanière du Loup » et au « Tabac du Loup ».



[www.shtourrettesurloup.com](http://www.shtourrettesurloup.com)

# ...et souscription

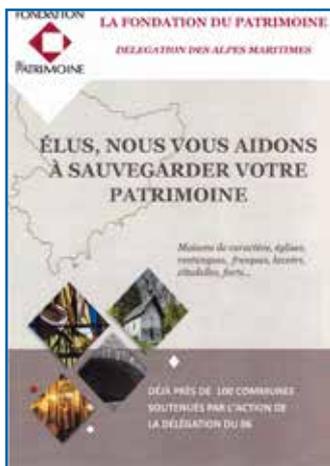
 En juillet dernier la commune a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine (association reconnue d'utilité publique) pour mettre en place une souscription destinée à participer au financement de la restauration/rénovation de l'Église Saint-Grégoire.

Aujourd'hui, quatre mois sont passés et il y a pour l'instant 42 donateurs. Je rappelle que les dons ouvrent droit à une réduction à hauteur de 66 % de l'impôt sur le revenu ou de 75% de l'impôt sur la fortune immobilière. Les entreprises sont aussi concernées (60% du don dans la limite de 5% du CA).

Mais au-delà de ces réductions d'impôts, il s'agit de montrer votre attachement, en fonction de vos ressources, à l'église du village, patrimoine appartenant à tous, lieu à la fois de recueillement (enterrements), de joie (mariages) et à la fois de rencontres culturelles.

Saint Grégoire et les finances de la commune comptent sur vous.

Merci de votre prochain engagement et de votre générosité.



## Formulaire de souscription

[www.tourretessurloup.com](http://www.tourretessurloup.com)

-  Mairie
-  Patrimoine

 Last July, the municipality signed an agreement with the "Fondation du Patrimoine" (the Heritage Foundation) to launch a public appeal to help finance the restoration of the historic Church of St Grégoire le Grand in the centre of Tourrettes.

Today, four months later, we have yet 42 donors.

I would like to remind you that French Tax payers are entitled to a reduction in their Income tax of 66% of the amount donated or 75% on their IFI (Impôts sur les fortunes immobilière i.e the property tax on real estate portfolios valued at more than 1.3 million Euros) .

But over and above the tax benefits this is an opportunity for each of us to demonstrate, as far as means permit, our attachment to our village church, our common heritage and a place of contemplation during funerals ; of joy during marriages and of shared pleasure during many cultural events.

Saint Grégoire and the finances of the Municipality are counting on your support.

Thank you in advance for your commitment and your generosity.

*Le Maire  
Damien BAGARIA*



## Dernière minute

Depuis fin novembre les savoir-faire liés au parfum de Grasse font désormais partie de la prestigieuse liste du patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'Unesco. Tourrettes se réjouit naturellement de cette reconnaissance qui associe la culture traditionnelle de la Violette pratiquée sur son territoire à ce savoir-faire. Ce résultat est l'aboutissement d'une démarche initiée en 2008 et portée par le sénateur Jean-Pierre LELEUX, président de l'association du patrimoine vivant du pays de Grasse et ancien maire de la commune éponyme.

# Nouveaux services

## Décoratrice d'intérieur

Marilyn Ghibaudo est une créatrice d'intérieur spécialisée dans la décoration et la confection sur mesure aussi bien pour les projets particuliers que professionnels en France comme à l'international. Son métier d'artisan tapissier consiste à vous aider à mener à bien tous vos projets. Son savoir-faire et sa dextérité lui valent le mérite de travailler pour de grands noms, en matière de décoration et de mobilier.

DE LA RÉFECTION DES MEUBLES À  
LA CRÉATION DE VOTRE UNIVERS

Marilyn met tout en œuvre pour vous conseiller pour la réfection de vos sièges comme les chaises, les fauteuils, les canapés ou encore les tabourets pour une parfaite intégration dans votre univers de travail ou dans votre lieu de vie.

Elle travaille également différentes matières pour vous proposer des réalisations sur-mesure comme des rideaux, des jetés de lit, des coussins, des stores ...

[www.tourettessurloup.com](http://www.tourettessurloup.com)

☞ **Ma ville** ☞ **Economie**

☎ 06 69 55 87 54

**653 route de La Madeleine**

## Psychologue



Depuis le mois de juin, la Tourrettane Odile Sauveur a ouvert son cabinet.

Psychologue de formation (Master 2 à l'université de Nice) elle est praticienne en Fleurs de Bach, elle associe ces deux disciplines dans ses psychothérapies.

Elle peut accompagner toute personne pour faire face au stress, au mal-être, à l'anxiété, au deuil ou au burn-out.

Également formée au coaching et à la psychologie du travail, elle peut aider à la réalisation d'objectif.

[www.coaching-psychotherapie.fr](http://www.coaching-psychotherapie.fr)

☎ 06 11 46 01 55

## Cabinet d'infirmiers Ferrero

Le couple d'infirmiers, Laurence et Didier Ferrero, a toujours été motivé au cours de leur carrière hospitalière pour établir une vraie relation de confiance avec les patients, leur famille et les médecins.

Il se sont installés récemment pour poursuivre ce projet avec les habitants, et les différents acteurs de santé du secteur.

[www.tourettessurloup.com](http://www.tourettessurloup.com)

☞ **Ma ville** ☞ **Santé**

☎ 06 98 18 89 96

☎ 06 68 39 25 80

7049 route de Grasse



[cabinetinfirmierferrero@gmail.com](mailto:cabinetinfirmierferrero@gmail.com)

## Cabinet médical

Les Docteurs Émilie Scalabre et Alexandra Dubreuil vous accueillent sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 18h30. Visite à domicile si besoin pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

Prise de rendez-vous par Internet  
ou par téléphone :

[prendre-mon-rdv.com](http://prendre-mon-rdv.com)

ou [www.tourettessurloup.com](http://www.tourettessurloup.com)

☞ **Ma ville** ☞ **Santé**

☎ 04 93 24 69 14

**7 route de Saint Jean**



# Passé, présent et futur

## Trail de Tourrettes

Les 22 et 23 septembre s'est déroulée la quatrième édition du Trail de Tourrettes sur Loup. Le nombre de participants toujours en progression a atteint le chiffre de 828.

Cette année encore l'épreuve a été marquée par l'esprit de solidarité : 14 équipes de joëlettes et 12 non-voyants ont pris part à la course. Un moment d'émotion et de bonheur très fort pour tous, coureurs et spectateurs.

L'épreuve en duo a attiré plus de coureurs sur le parcours le plus long. Il faut noter aussi, l'initiative positive et intelligente des organisateurs. Les prix n'étaient pas des tee-shirts ou des casquettes... mais des produits issus de l'agriculture locale et fournis par les producteurs qui animent le marché des Collines au ROURET.

Une fois de plus il faut remercier les nombreux bénévoles sans qui l'épreuve ne pourrait pas se tenir.

L'association « *Tourrettes Esprit Trail* » animée par Stephan, Sylvain et Catherine a imaginé avec Germain pour 2019 (6 et 7 avril) une nouvelle épreuve « *One&1* ». Deux jours de course en duo - 55 km, bivouac et 36 km le lendemain - en traversant le territoire de 8 communes de l'arrière-pays.

Une épreuve novatrice qui ne peut qu'être un atout pour notre beau département. Et bien sûr rendez-vous les **21 et 22 septembre 2019** pour le cinquième traditionnel trail de Tourrettes.



Trophée Joëlettes

[www.traildetourrettesurloup.com](http://www.traildetourrettesurloup.com)

## Véhicules écologiques d'autrefois

Deux ânesses de l'élevage tourrettan « Rock'ânes » de Lucy Ifrah ont traversé le village le lundi 19 novembre afin d'évacuer les déchets végétaux d'une propriété située au Portail Neuf.

Cette action écologique permet de redonner toute sa place à ces ânes et plus particulièrement à ces « tourret'ânes », l'arrivée de la mécanisation ayant détrôné la place et l'utilité de cet animal intelligent et robuste qui avait disparu au fil du temps du paysage local.

L'élevage « Rock'ânes » mène diverses actions allant de l'éco-débroussaillage chez les particuliers (restanques difficiles d'accès, parcelles isolées...), à la lutte contre l'incendie par le sylvo-pastoralisme visant à protéger les massifs forestiers du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, à la fabrication de savons au lait d'ânesse bio.



Elevage Rock'ânes ☎ 06 61 18 54 93

## Véhicules écologiques d'aujourd'hui

Tourrettes encourage les véhicules propres (pastille verte) en doublant, pour eux, le temps de stationnement en zone bleue.

Vous pouvez obtenir la pastille verte au poste de police municipale, sur présentation de votre carte grise.

Par réciprocité, le même avantage est valable dans toutes les villes adhérentes au dispositif.





Louis

## Etat civil

### Bienvenue à ...

PERAZZI Tao	Cagnes/Mer	31/05/2018
MARTINS FILLI FARIA Elano Luis	Cagnes/Mer	08/06/2018
ANTIGNY MATHIEU Gabin Joseph	Cagnes/Mer	10/06/2018
TALADOIRE Flora Léana Amandine	Cagnes/Mer	13/06/2018
TACHET Gwenaëlle Sylvie Elvira	Grasse	30/06/2018
DUBOIS Helios	Nice	18/07/2018
VENTO Emma Christine Mélody	Cagnes/Mer	19/07/2018
BELMOND Matthias Yves René	Cagnes/Mer	08/08/2018

CORNILLIE Eléonore Ambre Palmyre	Cagnes/Mer	18/08/2018
HUARD Shadwen Deborah	Cagnes/Mer	18/08/2018
VAZART Noa Raymond Daniel	Cagnes/Mer	29/08/2018
CONTRI Rafaël Leandro	Cagnes/Mer	09/09/2018
PRIN Noah André	Cagnes/Mer	19/09/2018
MILAN Faustine Marie Charlotte	Nice	11/10/2018
CIAIS TALADOIRE Evan Gaby Robert	Cagnes/Mer	24/10/2018
BENSIMON Soan Jacques Tiger	Grasse	07/11/2018
CODA TAVAN Louis Patrick Philippe	Grasse	02/11/2018



Matthias

### Ils se sont dit «oui»



Coralie & Jérémy

DOFF Olivia Betty Zoé et LUXTON Joseph Mark	14/06/2018
OLIVA Sophie Bernadette et GOMES de AMORIN Michel	16/06/2018
CARON Dorothee Marie et DUPISON Benoit Daniel	16/06/2018
BODDI Jérémy et COLLET Coralie Joëlle	23/06/2018
BRESSON Guy Paul André et SUAUDEAU Anne Suzanne	23/06/2018
TROPEANO Marc Antoine Dominique et BENVENUTO Jullie Marie Joséphine	10/08/2018
LUCHINI Mathieu et MINI Elodie Audrey	18/08/2018
CAUVÉ-FALCO Paul Jean Honoré et TURQUOIS Hélène Marie Michèle	25/08/2018
GUIBOURGÉ Céline Mélisande et LACQUA Laurent Grégory	25/08/2018
GIULIANO Matthieu Fabien Francis et MARQUIE Aurélie Anais	01/09/2018
COLLINS Richard James et BARKER Stella	06/09/2018
BLONDIN Loïc Christian Noël et POLIMENI Vanessa Mélanie Audrey	29/09/2018

### Ils nous ont quittés

OLIVIERI Jean	11/06/2018
SCHELLENBERG Chantal, veuve JOULIAN	09/07/2018
CORBY Samuel	15/07/2018
LEBLANC Robert	23/07/2018
GAY Colette, épouse DROEVEN Colette	24/07/2018
RISSO Alexandrine, épouse BAGATTI	16/08/2018
DIRANI Naël	06/08/2018
COUSSMAKER Colin	27/08/2018
PERRICAUD Colette, épouse CATTANI	27/09/2018
CIMAROSTI Marina, veuve TOMMASINI	03/11/2018
VEBER Julien	04/12/2018



Etienne

Chantal



Lili



Colette

Trois figures féminines de Tourrettes nous ont quittés au cours du second semestre 2018.

**Chantal JOULIAN** qui pendant des décennies avec son mari Etienne, décédé tragiquement le 11 novembre 2010 dans l'accident d'avion sur les hauteurs de Tourrettes, géra un troupeau de moutons. D'autres se souviennent aussi de sa vache « Fine » qu'elle faisait brouter dans un pré chemin des Violettes.

**Lili BAGATTI** qui habitait dans la cour du Château et saluait le maire le matin depuis sa fenêtre quand il arrivait. Lili qui en fin d'après-midi retrouvait sur le Scouredon ses "copines" pour refaire le monde, non plutôt Tourrettes.

**Colette CATTANI**, toujours coquette qui s'est battue de longues années avec courage contre la maladie. Elle avait tenu un commerce sur la Barbacane « Le Rhum des Iles »

# Libres opinions ...

Le Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain est maintenant en phase finale, laissant plus de la moitié du territoire communal en zone rouge. Ordonné par le Préfet, ce PPRMT a été rédigé par un bureau d'études géologiques situé près de Sisteron et, au vu des résultats, on est en droit de se demander s'il correspond véritablement à une somme d'observations poussées sur le terrain.

Le risque géologique s'inscrit dans la très longue durée. Les révisions sont rarissimes et vont plutôt dans le sens de l'aggravation lorsque de nouvelles données émergent. Principe de précaution oblige, on ne revient pas sur un aléa considéré comme établi, même s'il semble possiblement erroné a posteriori. À une époque où, pour une administration, le tout premier risque est le risque juridique, le parapluie revêt une importance excessive. Autant dire que, de l'autre côté de la balance, l'impact sur les administrés pèse bien peu.

On aurait pu espérer plus de pugnacité de la part de la municipalité pour défendre les Turrettans. Il est peut-être bon de rappeler que celle-ci est censée représenter les administrés auprès de l'administration et non l'inverse.

Jean-françois Osteng. Turrettes Passion

## Réponse du premier magistrat

Monsieur Jean-François OSTENG a été adjoint à l'urbanisme de 2001 à 2014. Il n'a sans doute pas oublié que :

- **pour le PPRMvt de terrain**, l'établissement de ce plan avait été prescrit par le Préfet le **13 août 2003** et que le **13 février 2006** au cours d'une réunion avec les services de l'État, une carte de zonages et un projet de règlement avaient été présentés (documents beaucoup plus favorables car règles moins contraignantes)... et puis plus rien jusqu'au 27 juillet 2015 avec un nouvel arrêté préfectoral de prescription ! Par ailleurs, la zone rouge du PPRMvt se superpose en partie sur la zone rouge du PPRIF.
- **pour le PLU**, la délibération actant sa rédaction date de 2007, selon les propos du bureau d'études (le second, celui retenu initialement ne donnait pas satisfaction !) tout travail a été suspendu en 2013 pendant un an (les élections !).

Par ailleurs, laisser entendre que dans le contexte actuel de gestion des risques, un maire peut négocier avec le Préfet un report d'un an est une contre-vérité ! De toute manière, le PLU n'aurait pas été prêt pour le 27 mars 2017 !

Quant au RNU dont l'application découle de ce qui est décrit ci-dessus, il est appliqué conformément à la loi. Certes les divisions de parcelles sont nombreuses, mais cela permet à de jeunes actifs d'acquérir du foncier à un coût moins lourd. D'ailleurs certains élus ont également réalisé de telles divisions !

**En conclusion** ce billet est pour le moins surprenant, comment un élu, participant de droit au Conseil Municipal peut-il ignorer à ce point les efforts déployés par l'équipe municipale pour limiter les conséquences du PPRMvt.

Faut-il rappeler la mission de contre-étude, commandée par la commune et confiée au cabinet qui avait réalisé celle de 2003/2006 dont les résultats ont été transmis aux services de l'État.

Faut-il aussi rappeler l'avis défavorable voté par le Conseil Municipal.

Faut-il enfin rappeler l'action qui a conduit la DDTM à modifier le paramétrage des pentes.

Faut-il se souvenir également des nombreuses réunions publiques organisées sur tous ces 3 sujets...

Tels sont les faits.

# PROGRAMME

## "AUTOUR DE LA VIOLETTE" 2019

### Le Week-end des 23 et 24 FEVRIER « Ateliers des sens »

**Samedi 23** février à 18h Concert parfumé Oddo-jazz salle Paul Ceuzin

#### **Samedi 23 et dimanche 24 février**

de 10h à 12h Atelier bouquets de violettes durée 30mn - Bastide aux Violettes  
à 13h/14h/15h ou 16h Atelier création de parfum durée 30mn - Bastide aux Violettes  
à 10h ou 11h Atelier cuisine des fleurs durée 50mn : avec Yves Terrillon - Moulin de Baussey  
à 10h ou 14h Atelier street art/graffiti durée 2h - City stade  
de 15h à 17h Atelier cuisine fleur-chocolat durée 2h : avec Stéphane Furlan - Restaurant Le Sansot

#### **Dimanche 24 février**

à 9h30/12h/14h30 Atelier céramique durée 1h30 - "L'Empreinte" 112 Grand'rue

**Tout le week-end** : expo photos Ellen Teurlings - sur les murs du village

Tous les ateliers sont gratuits

Inscription obligatoire.

Les inscriptions sont individuelles et nominatives, non ouvertes aux groupes.

Infos et réservation : ☎ 04 93 59 06 97

### Le Week-end des 2 et 3 MARS

**Tout le week-end** : de 10h à 17h

Marché du terroir place de la libération  
Jeux et parcours accromobile pour les enfants barbacane  
Décors fleuris centre ancien  
Animations musicales  
Exposition photos Ellen Teurlings - murs du village



#### **Samedi 2 mars**

10h Conférence "les plantes à parfum" mairie, 3° étage Château-Mairie  
11h et 15h Spectacle musical "effets fleurs" place de la Libération  
20h Repas dansant "Brissaud" salle Paul Ceuzin  
- animé par l'orchestre corse Jean Menconi 28 €/pers  
- inscription obligatoire à partir du 18 février  
RDC Maison Tajasque  
lundi, mardi, jeudi, vendredi, le matin : 10h à 12h  
mercredi: 10h à 12h et 13h30/17h

#### **Dimanche 3 mars**

10h30 Messe chantée - Chœur de Tourrettes - Église Saint Grégoire  
11h30 Procession en musique Église et centre ancien  
15h Parade fleurie des enfants Scourédon et centre ancien  
17h Apéritif de clôture - Hall du Château-Mairie  
20h Oratorio de Haendel - Chœur de Tourrettes - Salle Paul Ceuzin

**Toutes les animations sont gratuites**

Un produit imprimé par  
 **Primus-Print.fr**